



MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 02 avril 2021, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Subvention communale: nouvelle demande et modification,
- Budget primitif 2021 du Val d'Iton, de la station service, de lavage et de la commune,
- Vote du taux des taxes d'imposition locale,
- Éclairage public pour la nuit,
- Travaux de raccordement aux eaux pluviales,
- Adhésion au groupement de commande INSE pour défibrillateurs,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 26 mars 2021

Le Maire

Sébastien Soudet